

ÉCONOMIE • ENTREPRISES

La filière bois, un mauvais filon pour le commerce extérieur français

Malgré l'étendue de la forêt dans l'Hexagone, l'une des plus vastes d'Europe, le pays importe largement ses meubles, terrasses et parquets. **Le déficit du secteur représentait environ 10 % du déficit commercial tricolore en 2021.**

Par Béatrice Madeline

Publié le **05 août 2022** · Lecture 2 min.

Article réservé aux abonnés



La forêt du mont Beuvray, dans le Morvan, le 4 novembre 2021. PHILIPPE DESMAZES / AFP

Les incendies qui sévissent cet été l'attestent : la France est un pays riche en forêts. En 2021, elle était couverte de **17 millions d'hectares** de massifs boisés, soit un tiers du territoire, et ceux-ci continuent de s'étendre (+ 2,9 millions d'hectares depuis 1985). L'Hexagone se place au quatrième rang européen pour ce qui est de la taille de ses bois, derrière la Suède, la Finlande et l'Espagne.

Lire aussi | [Construction bois, bioénergie, neutralité carbone... la forêt française sous pression](#)

Pourtant, cet atout naturel ne s'est pas mué en avantage industriel ou économique, y compris à l'échelle internationale. Au contraire, le secteur fait plutôt figure de **maillon faible** des échanges extérieurs tricolores. **En 2021, la France a importé des produits de la filière bois et dérivés pour une valeur totale de 19 milliards d'euros, et exporté pour 10,4 milliards de ces biens, soit un déficit commercial de 8,6 milliards d'euros, en hausse de 21 % par rapport à 2020 – et le plus important**

depuis 2012. Le déficit de la balance commerciale, lui, s'est établi à 84,7 milliards d'euros. Autrement dit, la filière bois représente à elle seule près de 10 % du déficit du commerce extérieur, alors que la matière première est abondante. La seule catégorie de produits pour laquelle l'Hexagone n'est pas dans le rouge est la tonnellerie.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

C'est faux, le problème vient du manque de technologies pour la revalorisation de la filière et surtout le manque d'innovation, logistique, plateformes de gestion.

La première explication de ce piètre résultat tient à la configuration des forêts françaises, ce qui, d'ailleurs, contribue aussi à leur vulnérabilité face aux incendies. « Les trois quarts de la forêt appartiennent à des particuliers », rappelle Arnaud Hétrait, directeur de l'association professionnelle Le Commerce du bois. « Eclatée entre 3,5 millions de propriétaires, elle n'est pas exploitée. » De plus, elle souffre d'une mauvaise spécialisation. La partie de la forêt utilisée à des fins économiques est principalement couverte de feuillus, alors que l'industrie de la construction, en plein essor, exige plutôt du résineux. Le bois issu des feuillus convient mieux à la fabrication de meubles que de charpentes ou de parquets.

C'est faux, là aussi, c'est le résultat d'une mauvaise gestion.

Manque criant d'investissement

Mais – et c'est là la deuxième explication du déficit commercial de la filière – si la France produit bel et bien du bois, elle ne conçoit plus de meubles. Ikea et consorts ne fabriquent pas dans l'Hexagone, mais en Europe de l'Est, un peu en Scandinavie, voire en Chine, quand les canapés et bibliothèques plus haut de gamme voient plutôt le jour de l'autre côté des Alpes. Si bien que l'ameublement pèse à lui seul 3,44 milliards du déficit commercial tricolore. « L'ameublement de luxe vient aujourd'hui presque exclusivement d'Italie », déplore M. Hétrait. « Alors que l'industrie française du meuble a périclité dans les années 1960 ou 1970, les Italiens ont été plus dynamiques et plus innovants; ils ont gardé les usines, le savoir-faire et les cabinets de design. » Autre faiblesse nationale : la filière des papiers, cartons et pâtes à papier. Fragilisée par les fermetures de sites industriels et un manque criant d'investissement, elle accuse 2,5 milliards d'euros de déficit commercial.

Il vous reste 32.23% de cet article à lire. La suite est réservée aux abonnés.